

MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Séance du 1^{er} Décembre 2008

L'an deux mil huit, le 1^{er} Décembre à 19 H.00, Le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Laurent BENETEAU, Maire

Date d'affichage de la convocation 25 Novembre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 14

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François GUIBERT Etienne PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline GUILLEMAND Pascal ARNAUD Séverine BULTEAU Eric

Excusé : PEAULT Dominique

Secrétaire de séance : BULTEAU Eric

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 Octobre 2008

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 27 Octobre 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu

FINANCES : Ligne de Trésorerie

Monsieur le Maire présente les quatre propositions reçues : DEXIA, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel et Crédit Agricole. Le Conseil choisit le Crédit Agricole ; Ligne de 150 000 €, condition Euribor 1 mois avec une marge de 0.90 %

AMORTISSEMENTS

Le Conseil Municipal décide de renoncer à l'amortissement (non obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants) des immobilisations autres que les subventions d'équipement versées. Cette décision ne vaut que pour les immobilisations nouvelles acquises à compter de l'année 2008. Elle reste sans effet sur les immobilisations en cours d'amortissement ; en effet, tout plan d'amortissement doit être poursuivi jusqu'à son terme.

SUBVENTIONS

- Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de quatre vingt dix Euros aux *Doigts de Fée* pour le portage du bulletin municipal.
- Demande de l'Ecole Saint Pierre : Classe de mer. Monsieur le Maire propose de demander le budget de ce projet avant de décider on non d'une participation de la commune.

PARTICIPATION

Le Conseil Municipal accepte la somme à payer d'un montant de 989.16 € pour 2 élèves, correspondant à la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Saint Fulgent, année scolaire 2007/2008.

Contrat assurance groupe Risques Statutaires- Caisse Nationale de Prévoyance Assurances

Le Conseil Municipal décide d'adopter les taux suivants à compter de Janvier 2009 :

Pour les agents CNRACL : Franchise 15 jours fermes : 4.30 %

Pour les agents IRCANTEC : 1.20 %, soit une baisse des taux de près de 30 % grâce à la mise en concurrence gérée par le Centre de Gestion.

QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Achat groupé cantonal de défibrillateurs avec la Communauté de Communes : le Conseil propose l'acquisition d'un défibrillateur et réfléchit au nombre de personnes qu'il faudra former à cette utilisation
- ➔ Monsieur le Maire informe le Conseil que la Communauté de Communes lance une étude commerciale sur le canton
- ➔ Elections prud'homales du 3 décembre : les permanences sont organisées
- ➔ Travaux de surface Rue de la Vendée RD 23: la commission d'appel d'offres se réunira le vendredi 9 Janvier à 14h30
- ➔ Pascal et Blandine donnent un compte rendu du Conseil Municipal des enfants du 19 Novembre dernier

La séance est levée à 20 H 25

La prochaine séance est prévue le Lundi 5 Janvier 2009 à 19 H 00